



25 décembre : Fête de la Nativité

Tout cela est arrivé pour que soit accomplie la parole du Seigneur prononcée par le prophète : Voici que la Vierge concevra, et elle enfantera un fils ; on lui donnera le nom d'Emmanuel, qui se traduit : " Dieu-avec-nous ". (Mt 1, 22-23)



8 décembre : Fête de l'Immaculée Conception

Très tôt, des Pères de l'Église ont affirmé l'absence de tout péché chez la Vierge Marie. En 1830, la Vierge apparaît à Catherine Labouré au centre d'un ovale où s'inscrit l'invocation « Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous » et lui demande de faire frapper une médaille sur ce modèle. En proclamant le dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1854, le Pape Pie IX est venu confirmer cette longue tradition de piété mariale.

L'Incarnation n'était pas possible sans que la nature humaine que Jésus devait assumer ait été auparavant purifiée ; Marie, Mère du Christ a été préservée du péché originel dès sa conception.

«Le Puissant fit pour moi des merveilles». (Magnificat)

le billet de Jacques Yvert, président NDA

Dans les premiers jours de la nouvelle année liturgique et du temps de l'Avent, le 8 décembre marque la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, qui nous rappelle la destinée unique de cette femme juive, choisie par Dieu. Pour la foi chrétienne, Marie est indissociable de l'enfant qu'elle a porté, Jésus, en qui s'est totalement manifesté le Dieu vivant. Elle est appelée, depuis le concile d'Éphèse (431), « Mère de Dieu ». Selon la tradition catholique, depuis le dogme promulgué par le pape Pie IX, le 8 décembre 1854, elle est déclarée préservée du péché originel dès sa naissance.



Pourquoi un dogme ?

Un dogme est une vérité de foi solennellement proclamée par le Pape pour être accueillie par l'Église. Ainsi, dans la Bulle *Ineffabilis Deus*, le pape Pie IX déclarait : « Nous définissons que la doctrine qui tient que la bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulière du Dieu tout puissant, en vue des mérites de Jésus Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel, est une doctrine révélée de Dieu, et qu'ainsi elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles ».

En d'autres termes, pour accueillir le Fils de Dieu, Marie ne pouvait avoir en son cœur aucune trace d'hésitation ou de refus. Dieu avait besoin que le don de son amour rencontre une foi parfaitement pure, une âme sans péché. Seule la grâce (le don gratuit de Dieu) pouvait ainsi la préparer, et elle en est comblée (Évangile selon saint Luc, chapitre 1). Comme un fruit anticipé du pardon offert par Jésus sur la croix, Marie (qui a été conçue normalement, par l'union de son père et de sa mère) est immaculée, pure de tout péché, et préservée de cette séparation d'avec Dieu qui marque l'homme dès le début de son existence, le péché originel.

Marie, dès l'origine, a été totalement étrangère au péché. C'est pourquoi, dans toutes les apparitions, elle se montre toujours merveilleusement belle, rayonnante de lumière et de bonté.

Les apparitions de Lourdes ont eu lieu quatre ans après la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception par le pape Pie IX. Le 25 mars 1858, dans la grotte humide et sombre de Massabielle, Marie converse familièrement avec Bernadette qui l'interroge ; elle lui dit son nom : « Je suis l'Immaculée Conception ».
(source : Église catholique en France)

À tous nos lecteurs, nous souhaitons une bonne fête de l'Immaculée Conception ! Que Notre-Dame nous accompagne sur notre route, qu'elle veille sur chacun de nous en ce temps de préparation à la venue du Seigneur !

En cette fin d'année, nous remercions tous ceux qui ont renouvelé leur adhésion et invitons ceux qui veulent bien nous soutenir à le faire avant le 31 décembre pour bénéficier de la réduction d'impôt de 66% de leur don.

Joyeux Noël !

Jacques Yvert, diacre permanent +
Président Notre-Dame des ailes

intentions de prière reçues des membres de notre communauté



Nous remercions plus spécialement Marie pour les grâces qu'elle nous a obtenues cette année et lui confions la réalisation des projets de notre association pour 2019 :

Nous n'oublions pas de prier également pour celles et ceux qui nous ont déjà été recommandés :

- Jacques L., Paul T., et Patrick V., récemment décédés,
 - Nicole et Michel, les parents de Véronique R., Alain G. de L.,
 - Christophe M. et Yvon R., victimes d'accidents de la route,
 - Susie B., Christine P., Élisabeth de C. et Denise F. toujours soignées pour un cancer.
- Merci à celles et ceux qui nous rejoignent dans la prière à ces intentions.

[Vous souhaitez déposer une intention de prière ?](#)

Merci de la **transmettre** à Notre-Dame des Ailes :

- sur le site <https://notre-damedesailles.org/>, onglet « Intentions de prière »
- ou par courriel : [<asso.ndailes@gmail.com>](mailto:asso.ndailes@gmail.com)

événements à venir

Vente de charité des Ailes brisées

La traditionnelle vente d'entraide des Ailes Brisées, au profit des familles des aviateurs civils et militaires tués ou blessés en service aérien, aura lieu les **4, 5 et 6 décembre** au Salon Hoche (Paris 8^{ème}).

Site de l'Association : <http://www.ailesbrisees.asso.fr/>



Pèlerinage à Rome

L'aumônerie Paris Aéroport a proposé à tous ceux qui travaillent dans l'aéronautique et à leurs conjoints, de se retrouver dans l'amitié et la foi pour un pèlerinage à Rome du **23 au 27 février 2019** avec une audience prévue avec le Pape.

Les inscriptions ont été clôturées le 20 novembre.

Journée Plein Ciel

Rencontre fraternelle annuelle « Plein Ciel » le **11 mai 2019** à Notre-Dame-des-Foyers, la paroisse de notre nouvel aumônier, salle Jérusalem, 20 rue de Tanger, dans le XIX^{ème}.

Au programme : temps de louange et de prière, enseignement, adoration, eucharistie, déjeuner et temps d'échange.



Salon de l'aéronautique et de l'espace au Bourget

2019 sera l'année du salon et notre association est chargée de l'organisation de la **messe de clôture** le **dimanche 23 juin** prochain à 9h30. Nous vous y attendons avec joie !

quelles news / nouvelles ? vie fraternelle

Ne restez pas seul ! **Deux fraternités Plein Ciel** vous attendent pour prier et partager avec des personnes du monde aéronautique. Renseignements pour CDG : Yves de Brunhoff, Yves.debrunhoff@adp.fr ; pour Senlis : Michel Ferry, ferryext@cegetel.net.

- **Adresse postale provisoire depuis le 20 septembre :** NDA YVERT Moulin de Bram 87320 THIAT
- Nouvelle adresse mail de l'association : asso.ndailes@gmail.com
- Page facebook : <https://www.facebook.com/Notre-Dame-des-Ailes-426698677466017/>
- Adresse du nouveau site NDA : <https://notre-damedesailles.org>

*Soutenez nos actions et bénéficiez d'une réduction d'impôt.
Adhésion, renouvellement et don en ligne sur :
https://notre-damedesailles.org/?product_cat=adhesion-nda*